



Rapport de gestion 2021

L'exercice en bref

CHF 236,2 mio

Montant total des dommages

CHF 99,0 mio

Résultat des placements financiers

CHF 5,2 mio

Bénéfice annuel

Assurance



CHF 184,9 mio

Dommages dus aux éléments naturels



CHF 51,3 mio

Dommages dus au feu



43 344

avis de sinistre

Protection incendie



726

contrôles dans
des bâtiments publics



1350

rapports spécialisés pour des demandes
de permis de construire



CHF 2,8 mio

pour le système d'adduction
d'eau d'extinction des communes

Sapeurs-pompiers



10 200

interventions



203

cours dispensés



CHF 8,4 mio

Contributions à l'exploitation

Impressum

Société éditrice: Assurance immobilière Berne (AIB)

Rédaction: division Communication, Linda Zampieri, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen, 031 925 11 11, kommunikation@gvb.ch

Remarques: les termes qui ne sont pas neutres à l'égard du genre et qui désignent des personnes sont toujours applicables indifféremment aux femmes et aux hommes. Le rapport de gestion a été rédigé en allemand et traduit en français. La version longue en allemand fait foi.

Le canton de Berne est l'une des régions les plus diversifiées de Suisse. Pour témoigner de la beauté de ce territoire, nous avons sélectionné des photos de plusieurs lieux.

Page de titre: Huttwil en hiver; photo: Simon von Gunten

Éditorial	7
Rapport de situation	8
Portrait	
À notre propos	11
Direction	12
Conseil d'administration	14
Gouvernance d'entreprise	16
Stratégie	18
L'exercice	
Exercice	21
Thématiques principales	22
Les principaux chiffres au niveau du Groupe	24
Assurance immobilière Berne	28
GVB Assurances privées SA	37
GVB Services SA	38
SafeT Swiss SA	40
Fondation de prévention de l'AIB	43
Fondation culturelle de l'AIB	46
Comptes annuels	
Bilan consolidé	51
Compte de résultat consolidé	52
Tableau des flux monétaires consolidé	53
Tableau d'évolution des fonds propres consolidé	54
Principes de consolidation et de présentation des comptes	55
Explications concernant le bilan consolidé	57
Explications concernant le compte de résultat consolidé	58
Annexe aux comptes annuels consolidés	60
Rapport de l'organe de révision	61



« Encore plus audacieux et visionnaire en visant le succès : voilà comment le Groupe GVB travaillera à l'avenir. »

Stefan Dürig, président de la direction

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2021 a été marquée par les sinistres, surtout en raison des intempéries estivales. Leur fréquence anormalement élevée et l'étendue cantonale des sinistres ont fortement sollicité notre organisation. J'ai mieux pris conscience des drames qui se cachent derrière les nombreuses déclarations de sinistres en me rendant sur les rives inondées du lac de Bienna. Le professionnalisme avec lequel les sapeurs-pompiers gèrent une crise, de même que l'excellence dont font preuve nos experts et expertes en estimations m'ont alors impressionné.

En raison des intempéries estivales, l'année 2021 est l'une des quatre pires années en termes de sinistres au cours des 200 ans d'histoire de l'Assurance immobilière Berne (AIB). Nous apprécions donc d'autant plus d'avoir pu boucler l'exercice 2021 sur un résultat opérationnel positif au niveau du Groupe grâce à l'évolution satisfaisante des marchés des capitaux.

Non contents d'avoir maîtrisé une année compliquée sur le plan opérationnel, nous avons œuvré pour encore nous améliorer. Afin d'envisager l'avenir avec sérénité, nous avons analysé en détail notre entreprise et l'environnement de marché externe. Nous avons ainsi créé une base indispensable pour tirer les bonnes conclusions pour la période stratégique 2023-2025. Nous sommes déjà à pied d'œuvre avec notre stratégie informatique et de données. Elle instaure les conditions techniques nous permettant d'atteindre nos objectifs ambitieux. Parallèlement, nous voulons aussi nous développer sur le plan culturel. En 2021, nous avons analysé en détail notre culture d'entreprise avec un partenaire externe. Nous avons alors passé en revue la situation effective et défini comment nous voulions évoluer.

Encore plus audacieux et visionnaire en visant le succès: voilà comment le Groupe GVB travaillera à l'avenir. Un programme culturel et de leadership repensé permettra aux cadres de contribuer dès 2022 au changement culturel envisagé. Des cadres dirigeants compétents sont en effet synonymes de collaboratrices et collaborateurs engagés et heureux. Et donc de clientes et clients satisfaits.



Stefan Dürig
Président de la direction



**Vous trouverez également les faits et chiffres
essentiels concernant l'exercice annuel sur:**
gvb.ch/rapportdegestion-21

Boucllement positif d'une année marquée par les sinistres

L'Assurance immobilière Berne (AIB) et ses sociétés affiliées ont vécu un exercice difficile. Les intempéries estivales notamment les ont fortement sollicitées. Stefan Dürig, président de la direction de l'AIB, et plusieurs membres du personnel expliquent dans une vidéo quels autres sujets nous ont mobilisés.



« La culture d'entreprise est l'ADN d'une entreprise. La développer demande du temps et des efforts. Pour atteindre notre vision, nous avons élaboré un nouvel objectif avec des collaboratrices et collaborateurs de tous les niveaux. »

Luana Almonte, responsable Ressources humaines



« Nous terminons l'année 2021 avec un montant des dommages extraordinairement élevé. Heureusement que les marchés des capitaux ont évolué de manière si réjouissante. Nous pouvons ainsi présenter un résultat annuel positif. »

Patrick Lerf, responsable Finances



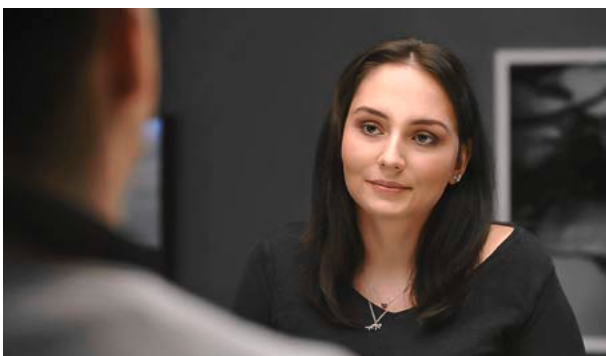
« Certains jours, nous avons reçu jusqu'à 4500 appels, soit 10 fois plus que lors d'une journée ordinaire. »

Felix Bachmann, collaborateur spécialisé Centre clientèle



« Pour moi, la nouvelle coopération avec la Banque cantonale bernoise et Energie Wasser Bern est un point fort. Grâce à notre plateforme commune <myky>, la clientèle bénéficiera à l'avenir de nombreuses solutions intelligentes pour leur maison. »

Stefan Dürig, président de la direction



« Cela ne s'arrêtait plus: cet été, les orages se succédaient sans cesse. L'ampleur des dégâts a été incroyable. Nous n'avions plus vu cela depuis des années. »

Elena Minder,
collaboratrice spécialisée Sinistres



Accédez ici à la vidéo :
gvb.ch/rapportdesituation

Portrait



À notre propos

Grâce à nos produits et prestations, nous assurons de manière complète les bâtiments, les faisant bénéficier d'une sécurité optimale. Le Groupe GVB s'engage chaque jour à fournir les meilleurs services possibles à ses clients.

Le Groupe GVB comprend l'Assurance immobilière Berne (AIB), qui a été fondée en 1807 sous le nom « Établissement d'assurance incendie du canton de Berne ». En 2010, suite à l'adoption de la révision complète de la loi sur l'assurance immobilière, l'AIB a bénéficié d'une plus grande marge de manœuvre entrepreneuriale et a fondé les deux sociétés affiliées, la GVB Assurances privées SA et la GVB Services SA. De cette dernière est née une troisième société affiliée en décembre 2020, SafeT Swiss SA.

Tout ce qui concerne le bâtiment

Dans le cadre de son mandat juridique, l'AIB assure tous les bâtiments du canton de Berne contre les dommages dus au feu et aux éléments naturels. Afin d'offrir aux personnes et biens matériels la meilleure protection possible, elle s'engage pour la prévention des incendies et fait office d'organe de surveillance des sapeurs-pompiers bernois afin d'assurer une lutte professionnelle contre les incendies. En complément aux assurances immobilières obligatoires, la GVB Assurances privées SA propose à l'échelon national des produits d'assurance innovants pour l'immobilier à usage privé et commercial. En collaboration avec d'autres entreprises (écosystème), la GVB Services SA offre des services supplémentaires. Elle exploite notamment l'application primée « Alarme-Météo » et gère la plateforme de connaissances en ligne « infomaison », qui dispose d'une boutique intégrée. SafeT Swiss SA complète l'offre avec la planification de solutions de protection incendie complètes et un conseil en matière de sécurité d'exploitation. En tant que planificatrice spécialiste et indépendante, elle supervise des projets de construction dans toutes les phases SIA. En outre, elle établit des concepts et analyses de risque, propose des conseils et évaluations ainsi que des cours et des formations.

Vous êtes notre priorité !

Nos clients sont notre première priorité. Nous nous engageons chaque jour à leur proposer des services du plus haut niveau. Afin de générer les plus-values les plus intéressantes pour les clients, nous misons en particulier sur les possibilités offertes par la transition numérique.

Nous partageons notre savoir

Des techniciens en génie civil et bâtiment aux experts en protection incendie en passant par les architectes: nos quelque 280 collaborateurs internes et 260 externes ont des connaissances extraordinaires en matière de bâtiment. Ce savoir, nous tenons à le partager. Nous visons donc des collaborations avec d'autres entreprises de l'écosystème du bâtiment, en nous positionnant comme un partenaire ouvert et juste.

Engagement pour la protection du climat

En tant qu'assureur contre les dommages dus aux éléments naturels, nous sommes directement concernés par les conséquences du changement climatique. Nous nous engageons donc de multiples manières pour la protection du climat. Avec notre « stratégie climatique 2020+ », nous nous engageons à réduire encore plus drastiquement notre empreinte carbone dans notre écologie d'entreprise, notre portefeuille immobilier et nos placements financiers.

Direction



Stefan Dürig
Président de la direction



Patrick Lurf
Responsable Finances



Luana Almonte
Responsable Ressources humaines



Alexander Pulver
Responsable Corporate Center



Theo Bühlmann
Responsable Prévention et Intervention



Thomas von Gunten
Responsable Informatique

Directeurs des sociétés affiliées de l'AIB

Andreas Dettwiler
GVB Assurances privées SA

Tiziano Lenoci
GVB Services SA

Marc Moser
SafeT Swiss SA

Conseil d'administration



Reto Heiz, président

Lic. en sciences politiques, EMBA HSG, Thoun
Membre depuis 2018, président depuis 2019,
élu jusqu'en 2024



Hanny Meister, vice-présidente

Lic. en sciences politiques, entrepreneuse, Douanne
Membre depuis 2015, élue jusqu'en 2024



Regula Gloor

Docteure en sciences politiques, entrepreneuse, Berthoud
Membre depuis 2015, élue jusqu'en 2024



Hans Peter Wehrli

Doctorat, professeur émérite à l'Université de Zurich,
Membre depuis 2014, élu jusqu'en 2024



Sarah Schläppi

Docteure en droit, avocate, Guttannen
Membre depuis 2020, élue jusqu'en 2024



René Schmied

Lic. en sciences politiques, économiste, Munisenges
Membre depuis 2020, élu jusqu'en 2024



Olivier Voumard

Ing. EPFL, Tramelan
Membre depuis 2020, élu jusqu'en 2024

Comité des rétributions et des nominations

Reto Heiz (président)
René Schmied
Regula Gloor

Comité d'audit et de risque

Hanny Meister (présidente)
Hans Peter Wehrli
Sarah Schläppi

Gouvernance d'entreprise

Les activités commerciales de l'Assurance immobilière Berne (AIB) et de ses sociétés affiliées reposent sur des standards éthiques et des bonnes pratiques. Notre gouvernance d'entreprise nous sert à cet égard de fil conducteur.

Structure du Groupe

Le Groupe GVB est composé de l'Assurance immobilière Berne (AIB) et de ses sociétés affiliées, la GVB Assurances privées SA, la GVB Services SA et SafeT Swiss SA. Organisation de droit public, l'AIB assure tous les bâtiments du canton de Berne contre les dommages dus au feu et aux éléments naturels, conformément à son mandat légal. Par ailleurs, elle s'engage pour la prévention des incendies et pour une lutte professionnelle contre les incendies.

Les sociétés affiliées de droit privé, la GVB Assurances privées SA, la GVB Services SA et SafeT Swiss SA proposent en libre concurrence des produits d'assurance et prestations liées au bâtiment. Elles sont séparées juridiquement de la société mère et ont leur propre direction. La mission, les responsabilités et les compétences des organes se fondent sur les art. 716 ss CO et sur la loi sur la surveillance des assurances (LSA). Elles sont conformes aux dispositions et directives de la FINMA et de la ComCO ainsi qu'aux lois sur la protection des données.

Conformité

Nous respectons les prescriptions éthiques, légales, réglementaires et internes, et nous observons les standards et règles professionnelles habituelles du marché. Nous préconisons une culture et organisation de la conformité modernes et efficaces, dans lesquelles toutes les parties concernées adoptent un comportement licite et éthiquement exempt de tout reproche. Nous ancrons notre perception de la conformité par des mesures d'ordre organisationnel, des directives et des formations. Nous veillons ainsi à ce que la conformité soit intégrée par tous les collaborateurs et évitons les infractions aux normes et règles éthiques.

Rétribution du conseil d'administration

Le dédommagement forfaitaire du président du conseil d'administration de l'AIB est de 60 000 francs par an, celui de la vice-présidente, de 35 000 francs. Un membre ordinaire touche 24 000 francs. Un siège au comité des rétributions et des nominations ou au comité d'audit et de risque est en plus indemnisé par un montant forfaitaire de 2 000 et 3 000 francs, respectivement.

Pour le président du conseil d'administration de la GVB Assurances privées SA, le dédommagement forfaitaire est de 15 000 francs par an, pour les membres ordinaires, de 12 000 francs. Le président du conseil d'administration de la GVB Services SA touche un dédommagement forfaitaire de 8 000 francs par an, les membres ordinaires, de 4 000 francs. Pour le président du conseil d'administration de SafeT Swiss SA, le dédommagement forfaitaire est de 10 000 francs par an, pour les membres ordinaires, de 8 000 francs.

Chaque membre du conseil d'administration touche une indemnité de 500 francs par séance d'une demi-journée.

Rétribution de la direction

L'AIB a fait vérifier la structure des salaires de sa direction par un expert externe, qui a servi de base pour introduire un nouveau système salarial en 2020.

Au cours de l'année sous revue, les six membres de la direction de l'AIB ont reçu au total 1 757 768 francs (y c. les parts variables). Stefan Dürig, président de la direction, a gagné 426 958 francs (300 000 francs de salaire de base et 126 958 francs de rémunération variable). Les cotisations d'assurance sociale et de prévoyance pour Stefan Dürig étaient de 105 392 francs. Toutes les parts variables des salaires ont été payées en mars 2022.

Organe de révision

Nous faisons vérifier les comptes annuels consolidés et les clôtures individuelles par un organe de révision agréé par les autorités de surveillance. Depuis l'exercice 2015, il s'agit de KPMG AG. Le réviseur responsable est Oliver Windhör.

Responsabilité

L'organe de révision, le conseil d'administration et la direction assument au sens des art. 752 ss CO la responsabilité des dommages qu'ils ont causés sciemment ou par négligence.

Conseil-exécutif

L'AIB est soumise à la surveillance du Conseil-exécutif. Celui-ci élit les membres du conseil d'administration pour trois ans et en désigne la présidente ou le président. Il nomme également l'organe de révision externe. Le Conseil-exécutif formule la stratégie de propriétaire du canton et règle les modalités de surveillance. En outre, il statue sur les comptes annuels et donne décharge au conseil d'administration. Le Conseil-exécutif n'est pas représenté au conseil d'administration.

Bases juridiques

Dans l'exercice de nos activités commerciales, nous sommes soumis aux dispositions légales suivantes :

- Loi sur l'assurance immobilière du canton de Berne (LAI_m)
- Ordonnance sur l'assurance immobilière du canton de Berne (OAI_m)
- Loi sur la protection contre le feu et sur les sapeurs-pompiers (LPFSP)
- Ordonnance sur la protection contre le feu et sur les sapeurs-pompiers (OPFSP)
- Tarif des primes de l'assurance immobilière Berne

Capital et financement

Nous ne disposons ni d'un capital permettant un versement de dividende ni d'un capital donnant droit à l'exercice d'un droit de vote. Nous répondons nous-mêmes de nos engagements. Le canton de Berne n'est pas lié financièrement à notre entreprise. Toute responsabilité subsidiaire du canton est légalement exclue. Nous acquérons les moyens financiers nécessaires exclusivement par les primes que nous prélevons et le rendement de nos capitaux. Nous répondons de manière illimitée de nos engagements. Pour que nous puissions les satisfaire dans chaque cas, nous constituons des provisions et souscrivons des réassurances.

Versement d'excédent aux assurés

Nous fonctionnons sur une base solidaire et communautaire. Si la marche des affaires est bonne, nous versons une participation aux excédents à nos clients. Le conseil d'administration décide de la répartition des parts.

Politique d'information

Nous informons de manière transparente et ouverte sur la marche de nos affaires. Nous établissons nos comptes annuels et consolidés conformément aux principes commerciaux reconnus selon les art. 957 ss CO. Afin de pouvoir établir une comparaison avec d'autres assurances, nous prenons par analogie les prescriptions en matière de présentation préconisées à l'art. 5a OS-FINMA.

Stratégie

Avec « Vision 2030 », l'Assurance immobilière Berne (AIB) et ses sociétés affiliées ont posé les bases de leur réorientation stratégique. Cette vision ne pourra être réalisée qu'en harmonisant croissance et développement et en tenant compte de manière égale des trois domaines d'activité.

Notre « Vision 2030 » prévoit que nous soyons d'ici 2030 le partenaire évident pour la sécurité et l'assurance des bâtiments. Nous atteindrons ce but en axant nos activités commerciales sur la croissance et le développement. Nous nous concentrerons en outre de manière égale sur nos trois domaines : l'assurance, la prévention et l'intervention. En 2021, nous avons mis l'accent sur la consolidation de notre réorientation stratégique entamée l'année précédente. Après avoir effectué une analyse stratégique approfondie, nous avons défini avec le conseil d'administration les axes directeurs de la nouvelle période stratégique 2023-2025.

Cap sur une nouvelle culture d'entreprise

Pour réaliser notre « Vision 2030 », nous avons développé en 2021 notre culture d'entreprise. Avec des collaborateurs de tous les niveaux, nous l'avons analysée selon la méthode « Culture Map » et élaboré un nouvel objectif. Sur cette base, nous nous concentrerons davantage sur nos clients, serons plus pragmatiques et favoriserons le courage, la responsabilité propre et le discours critique. Nous partageons une vision commune et cultivons la clairvoyance, la collaboration intersectorielle et l'action entrepreneuriale à long terme. Nous gérons nos erreurs de manière constructive, sommes curieux et innovateurs, et partageons notre savoir. Notre objectif repose ainsi également sur nos valeurs d'entreprise, à savoir la coopération, l'orientation succès, la curiosité et la compétence. Cette boussole guide toutes nos actions et constitue notre bagage pour relever les futurs défis.

Les cadres jouent un rôle majeur dans le développement culturel et dans l'incarnation des valeurs. Voilà pourquoi nous avons développé en 2021 un nouveau programme de leadership pour eux. Le développement de notre culture d'entreprise et d'encadrement nous permet en outre de rester un employeur attrayant, ce à quoi nous aspirons.

Notre mission nous dicte nos priorités

Notre mission définit les contenus absolument prioritaires dans le cadre de nos activités commerciales. Nos clientes et clients sont donc au cœur de chacun de nos actes. De plus, nous agissons de manière économique, pour garantir à long terme des primes avantageuses et le principe de solidarité. Nous nous engageons en outre activement pour que les dommages soient évités, et s'il en survient malgré tout, nous intervenons de manière efficace. Nous sommes fiers de notre base solide, de notre histoire et de notre personnel bien formé. Nous nous considérons partie d'un réseau. Nous mettons à profit la transition numérique afin de générer un maximum de plus-value pour notre clientèle. L'aspect climatique de nos activités commerciales est pour nous une préoccupation évidente.

Des objectifs d'entreprise clairs

Nos objectifs entrepreneuriaux nous permettent de nous concentrer naturellement sur la poursuite de notre vision en nous fondant sur nos valeurs et notre mission. Les cinq objectifs d'entreprise ci-après nous rappellent notre vision, et assurent notre croissance et notre développement :

- Nous garantissons la création de valeur économique.
- Nous optimisons notre offre de prestations et l'étendons géographiquement.
- Nous intégrons numériquement les segments de clientèle nouveaux et ceux déjà existants.
- Nous améliorons notre efficacité pour toutes nos prestations.
- Nous accédons au lead thématique « prémunir et assurer » dans l'écosystème du bâtiment.

La transition numérique bat son plein

Dans le secteur des assurances également, il est crucial de tirer parti des nouvelles opportunités offertes par la transition numérique. Nous avons reconnu les possibilités apportées par la numérisation et la transition numérique. Notre stratégie informatique et de données, avec ses six axes directeurs, crée une base solide pour le développement du Groupe GVB. Nous avons commencé à la mettre en œuvre avec succès en 2021 et défini les principes nous permettant d'introduire le management agile au niveau de l'entreprise. Nous avons aussi investi dans des spécialistes, méthodes et outils supplémentaires, afin d'améliorer à l'avenir nos aptitudes et capacités de gestion des données. Pour cela, nous continuons de miser sur de nouvelles solutions client et des processus et offres automatisés. Le traitement intelligent des sinistres ou l'estimation automatisée des bâtiments sont deux exemples déjà réalisés selon cette approche.

À pleine puissance, avec moins de CO₂

En tant qu'assureur contre les dommages dus aux éléments naturels, nous sommes directement concernés par les conséquences du réchauffement climatique. Nous nous engageons donc de multiples manières pour l'efficacité énergétique et la protection du climat. Un objectif interne est de continuer à réduire nos émissions de CO₂ et à compenser nos émissions résiduelles. Notre succès : depuis 2007, nous avons réduit nos émissions de CO₂ par collaborateur de 3,9 tonnes à 0,9 tonne. Nous sommes neutres sur le plan climatique depuis 2013 déjà.

Avec notre « stratégie climatique 2020+ », nous nous engageons à réduire encore plus drastiquement notre empreinte carbone dans notre écologie d'entreprise, notre portefeuille immobilier et nos placements financiers. Notre objectif est de réduire les émissions de CO₂ par collaborateur à 0,3 tonne d'ici 2050. En 2020, la consommation a encore baissé, de 27 % par rapport à l'année précédente (1,2 tonne). Poursuivre sur cette lancée signifie continuer à miser sur le travail sans papier, l'énergie propre et des véhicules entièrement électriques pour nos collaborateurs du service externe. En 2021, nous avons remplacé nos véhicules de type VW e-Golf par des véhicules plus performants de type VW ID.3.

D'ici 2035, tous les bâtiments de notre portefeuille immobilier doivent passer aux sources d'énergie non fossiles. Durant l'année sous revue, nous avons établi pour ce faire une vue d'ensemble de notre portefeuille. Nous planifions ensuite le remplacement progressif de la production de chaleur. Pour les placements de capitaux, nous privilégions systématiquement les critères de durabilité. Sur la base d'un calcul de l'empreinte du portefeuille actuel, nous élaborons des stratégies pour cesser tout placement non neutre sur le plan climatique.

Élément d'un réseau

Les frontières traditionnelles entre les entreprises tendent à s'effacer. Des partenariats avec d'autres entreprises nous permettent de proposer une plus-value complète à notre clientèle. Depuis 2019, nous soutenons ainsi avec la société d'investissement Swiss Immo Lab SA, fondée avec Avobis Group SA et Hypothekarbank Lenzburg SA, des jeunes entreprises innovantes dans la technologie immobilière.

Dans le cadre d'une coopération avec la Banque cantonale bernoise (BCBE) et Energie Wasser Bern (ewb), nous avons franchi en 2021 un cap en matière de réseau. Avec les entreprises partenaires, nous avons fourni un important travail pour un écosystème commun : depuis décembre, les propriétaires immobiliers disposent de la plateforme commune « myky ». Elle sera développée ces prochains mois. Dès le printemps 2022, les utilisateurs bénéficieront par exemple d'un planificateur d'assainissement interactif. L'objectif est de trouver un jour, sur « myky », une réponse professionnelle à toutes les questions et décisions liées au logement – à l'instar d'une « clé », comme le suggère le nom de l'application (inspiré de « My Key »).

La plateforme « myky » traduit également notre engagement en faveur de la durabilité. Le secteur immobilier est responsable d'une grande partie des émissions de CO₂. Près de la moitié des immeubles sont chauffés au mazout, au gaz ou au moyen de chaudières électriques à accumulation. Vu que de nombreux systèmes de chauffage arrivent au terme de leur cycle de vie, le taux de renouvellement est très élevé. Des solutions astucieuses et durables sont nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques de la Confédération. Avec « myky », nous proposons aux propriétaires un suivi complet pour l'assainissement de leur bâtiment, grâce à l'expertise combinée de trois entreprises expérimentées.

L'exercice





« Le bilan annuel des sociétés affiliées à l'AIB est contrasté. La GVB Assurances privées SA termine pour la première fois son exercice dans le rouge. Les prestations de la GVB Services SA et de la SafeT Swiss SA ont par contre convaincu le marché. »

Reto Heiz, président du conseil d'administration

« Les intempéries estivales ont causé de nombreux dommages. À tel point que 2021 est l'une des quatre pires années de sinistres dans l'histoire de l'AIB. Le résultat positif que nous affichons au niveau du Groupe est dû aux performances des marchés des capitaux. »

Stefan Dürig, président de la direction

Thématiques principales



Fort impact des intempéries estivales

Avec 43 344 avis de sinistres et un montant total des dommages de 236,2 millions de francs, l'année sous revue a été particulièrement dure en termes de sinistres: les intempéries estivales y ont notamment contribué. En conséquence, l'année 2021 se trouve à la quatrième place des pires années de l'histoire de l'AIB, en termes de sinistres. Les intempéries ont mis toute l'organisation à rude épreuve: le nombre d'avis de sinistres reçus durant cette période a explosé. Il en va de même de celui des appels reçus quotidiennement. Pour gérer la surcharge de travail, nous avons mobilisé toutes nos ressources, augmenté le temps de travail journalier et travaillé le week-end. En fin d'année, nos experts en estimations ont en partie encore traité des sinistres déclarés durant les mois d'été.



Forte coopération dans l'écosystème Bâtiment

Dans le cadre de notre stratégie commerciale, nous voulons accéder au lead thématique «prémunir et assurer» dans l'écosystème du bâtiment. Nous visons systématiquement cet objectif. Nous avons franchi une première étape majeure en 2021, en amorçant une coopération avec la Banque cantonale bernoise (BCBE) et Energie Wasser Bern (ewb). Depuis décembre, les propriétaires disposent de la plateforme commune «myky», qui sera développée ces prochains mois. Le but est de pouvoir un jour trouver sur «myky» une réponse professionnelle à toutes les questions et décisions liées au logement.



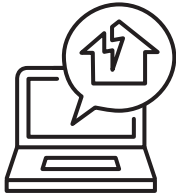
SafeT Swiss SA: une année d'autonomie

La SafeT Swiss SA, spécialisée dans le conseil en sécurité et la planification de solutions de sécurité globales, a bouclé avec succès sa première année en tant que société affiliée autonome de l'Assurance immobilière Berne (AIB). Au cours du premier semestre, elle a acquis son autonomie, avec effet rétroactif. Des processus juridiques et organisationnels complexes ont dû être menés à bien en 2021. Les clients ne s'en sont toutefois guère rendu compte.



Protection incendie dans les centres commerciaux

Au cours de l'année sous revue, l'accent a été mis sur les contrôles de protection incendie dans les grands centres commerciaux. Sur mandat de l'AIB, le service d'inspection de la GVB Services SA a effectué en 2021 près de dix contrôles dans des centres d'une superficie de vente de 1200m² ou plus. Il a également démontré son savoir-faire global en protection incendie pour les bâtiments très complexes.



Développement du traitement intelligent des sinistres

La plateforme « Smart Claims » nous permettait jusqu'à maintenant de traiter de manière intelligente des dommages simples. En 2021, nous avons créé les conditions pour que le traitement intelligent des sinistres puisse être appliqué dès 2022 à presque tous les sinistres. Nous avons développé à cet effet un nouvel outil, l'application ISA. Elle permet aux experts en estimations de traiter même des cas complexes directement sur place, de manière simple et conviviale.



Récompense pour l'estimation intelligente des bâtiments

Désormais, nos quelque 130 experts en estimations procèdent à des « estimations intelligentes » : celles-ci reposent sur des algorithmes, et l'estimation ne dure ainsi plus des semaines, mais seulement quelques minutes. Cet outil innovant ne convainc pas uniquement nos clients: un jury de spécialistes l'a en effet nommé au « Digital Top 3 » parmi 50 projets. Une distinction, soutenue par le vote du public, qui récompense les processus et outils numériques dans la construction et l'immobilier.



Préserver les valeurs culturelles

La Fondation culturelle de l'AIB soutient chaque année de nombreux projets dans les domaines culturel, de la formation, de l'architecture et des sciences. Au cours de l'année sous revue, elle a accordé une attention soutenue aux projets s'adressant à un public intergénérationnel. Une contribution a notamment été versée au projet « Centre Albert Anker », qui vise la réaffectation de la Maison Albert Anker et la construction, dans le jardin attenant, d'un pavillon artistique protégé contre l'incendie et le vol. Ce projet a convaincu par sa durabilité et son lien fort avec le canton de Berne. Il permet à un large public d'apprécier l'immense apport culturel du célèbre peintre et de le préserver pour les générations futures.



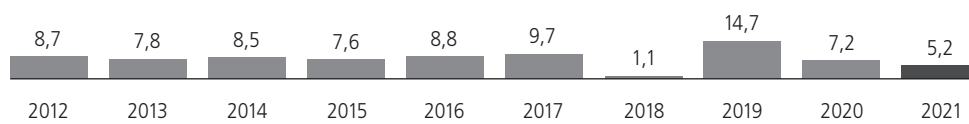
La prévention complète est efficace

La Fondation pour la prévention et les dommages immobiliers non assurés de l'AIB aide les propriétaires immobiliers à éviter la survenue de dégâts. Au cours de l'année sous revue, elle a notamment aidé trois voisins à Büren zum Hof à trouver une solution globale en matière de prévention. Leurs trois terrains jouxtent un champ en légère pente, ce qui a causé à plusieurs reprises des dégâts après de fortes précipitations. Avec le soutien de la Fondation de prévention, les trois voisins ont décidé conjointement, en été, d'un paquet de mesures, juste à temps pour éviter de nouveaux dommages pendant les intempéries estivales de 2021.

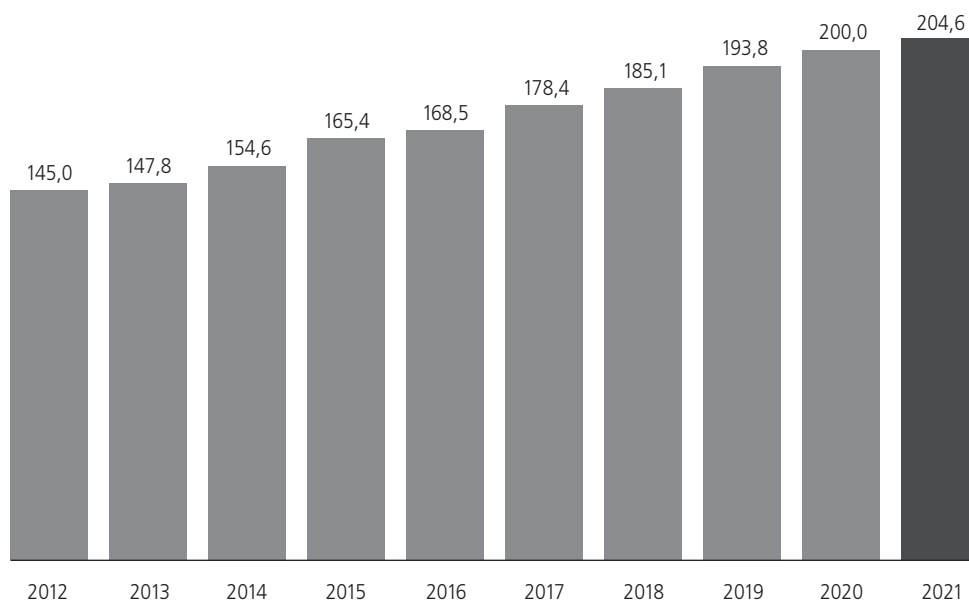
Les principaux chiffres au niveau du Groupe

	2020	2021	Variation
Valeur d'assurance des bâtiments en milliards de CHF	371,3	376,0	1 %
Nombre de bâtiments assurés	402 709	403 800	0 %
Primes brutes en CHF 1000	256 448	263 190	3 %
Dommages (bruts) dus au feu en CHF 1000	-26 611	-51 279	93 %
Dommages (bruts) dus aux éléments naturels en CHF 1000	-44 908	-184 943	++
Montant total (brut) des dommages en CHF 1000	-71 519	-236 222	++
Nombre total de sinistres	31 708	43 344	37 %
Résultat actuariel en CHF 1000	-27 434	-94 484	++
Ratio dommages-coûts (combined ratio) en %	117 %	148 %	32 %
Résultat des placements de capitaux en CHF 1000	36 280	99 006	++
Investissements Prévention et Intervention en CHF 1000	-40 201	-40 533	1 %
Bénéfice annuel en CHF 1000	7 193	5 231	-27 %
Provisions actuarielles en CHF 1000	1 652 452	1 763 403	7 %
Total des fonds propres en CHF 1000	190 166	195 396	3 %
Nombre de collaborateurs internes postes à plein temps	246,8	235,9	-4 %
Nombre de collaborateurs externes	270	256	-5 %

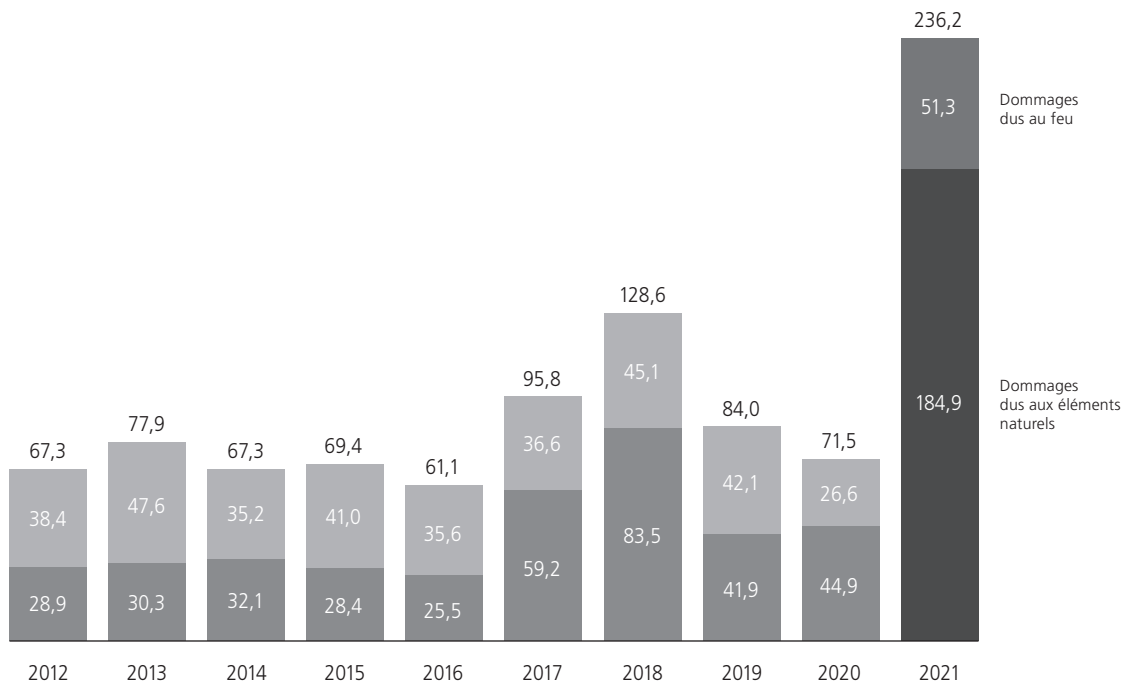
Bénéfice annuel en millions de francs



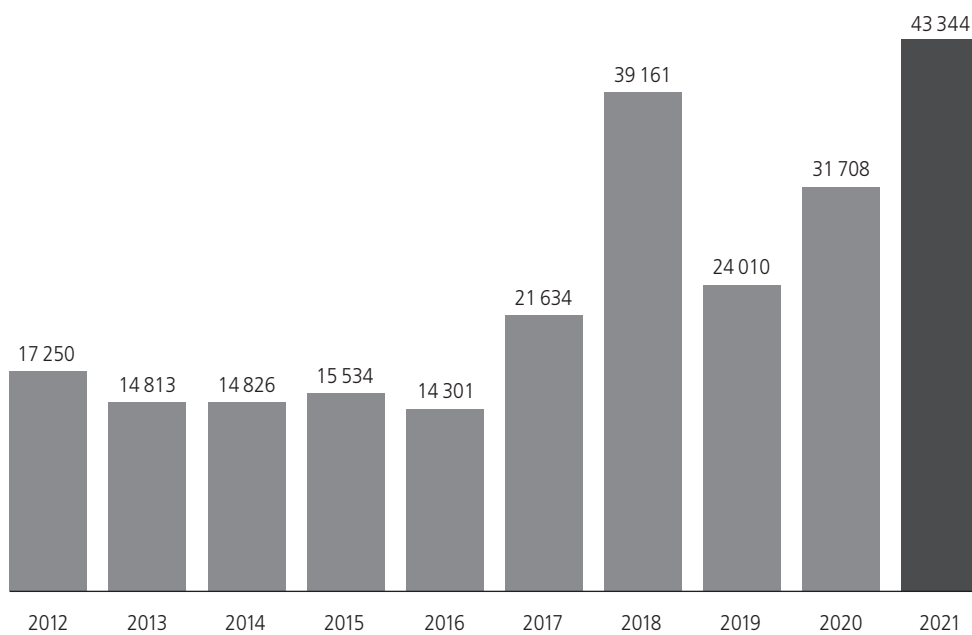
Primes acquises pour propre compte en millions de francs



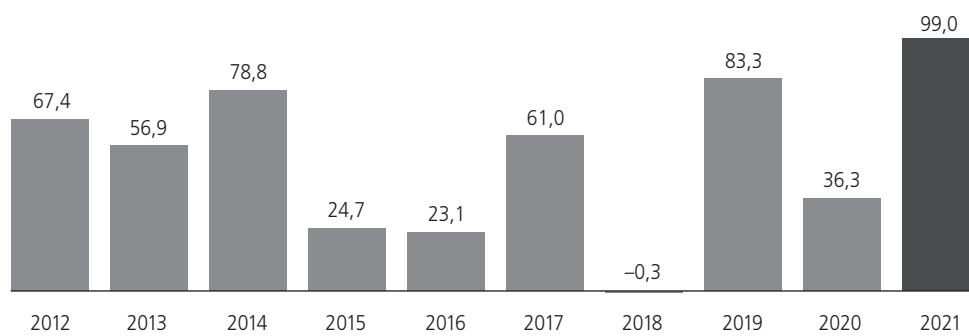
Montant total (brut) des dommages en millions de francs



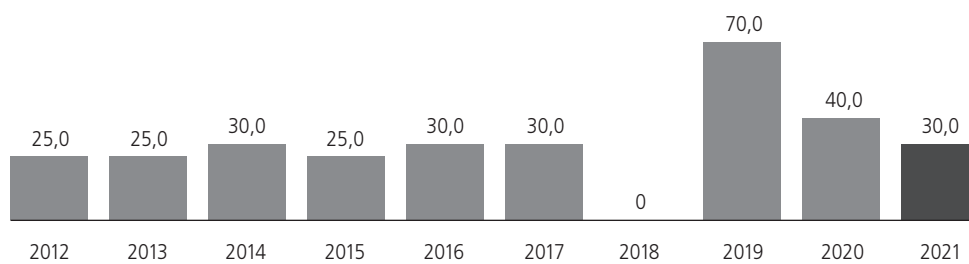
Nombre d'avis de sinistre



Résultat des placements de capitaux en millions de francs



Provisions pour la participation à l'excédent en millions de francs



Assurance immobilière Berne

L'Assurance immobilière Berne (AIB) a vécu une année mouvementée. Les intempéries estivales ont entraîné un montant total des dommages anormalement élevé, de 236,2 millions de francs. Le bouclage, au niveau du Groupe, sur un bénéfice de 5,2 millions de francs, est dû à l'évolution réjouissante des marchés des capitaux.

Assurance

L'année 2021 a été marquée par les sinistres : le montant total des dommages, de 236,2 millions de francs, est nettement supérieur à l'an précédent (71,5 millions de francs). La part des dommages dus aux éléments naturels a dépassé la moyenne, avec 184,9 millions de francs. En comparaison, les éléments naturels ont causé en moyenne, cette dernière décennie, quelque 56 millions de francs de dégâts. La part la plus élevée du montant total des dommages (60 %) et des dommages dus aux éléments naturels (76 %) revient aux intempéries estivales. Grâce aux mesures préventives prises après les inondations de 2005 et 2007, les dégâts d'eau ont été moins graves que redouté : selon une estimation, les nombreuses mesures architecturales et organisationnelles ont évité des dégâts de quelque 35 millions de francs.

Les dommages dus au feu ont eux aussi été plus importants que l'an précédent, avec 51,3 millions de francs (2020 : 26,6 millions). Un montant élevé dû à l'incendie majeur au centre de Zweisimmen qui, avec des dommages d'environ 7 millions de francs, fut l'un des plus graves incendies de notre histoire.

Si nous avons pu boucler l'exercice dans le noir au niveau du Groupe, ce fut grâce à l'évolution réjouissante des marchés des capitaux. Fin 2021, nous affichons un résultat des placements de capitaux consolidé de 99,0 millions de francs (2020 : 36,3 millions) et un bénéfice consolidé de 5,2 millions de francs (2020 : 7,2 millions).

Compte tenu du résultat commercial positif, des réserves pour les participations à l'excédent d'un montant de 30 millions de francs ont été constituées. Elles seront créées aux clients de l'AIB sur la facture de primes 2023.

Engagement renforcé pour la prévention des dommages dus aux éléments naturels

Notre division « Protection contre les dangers naturels » conseille et épaulé les propriétaires dans toute question concernant la prévention des dommages naturels. Considérant que les dommages naturels vont augmenter en raison du réchauffement climatique, nous avons décidé au printemps de renforcer notre engagement pour la prévention de tels dommages. Les intempéries estivales ont démontré que cette décision est la bonne.

L'écosystème Bâtiment prend son essor

Nous nous considérons comme un élément de l'écosystème Bâtiment. Dans le cadre de partenariats avec d'autres entreprises, nous nous efforçons d'offrir à nos clients des plus-values intéressantes. En 2021, nous avons franchi une étape majeure, sous la forme d'une coopération avec la Banque cantonale bernoise (BCBE) et Energie Wasser Bern (ewb). Depuis décembre, les propriétaires immobiliers disposent de la plateforme commune « myky », qui sera encore étendue ces prochains mois (myky.ch). L'objectif est de trouver à l'avenir, sur « myky », une réponse professionnelle à toutes les questions et décisions liées au logement.

Fondation de l'Organisation dommages sismiques (ODS)

En juin 2021, plusieurs cantons, des assureurs privés et les établissements cantonaux d'assurance ont créé l'Organisation dommages sismiques (ODS). Outre les pandémies et les pandémies, les séismes constituent l'un des principaux risques en Suisse. L'ODS veille à ce que les dommages en cas de séisme soient évalués et traités efficacement et à ce que la reconstruction puisse commencer au plus vite. L'AIB et sa société affiliée la GVB Assurances privés SA sont évidemment représentées à l'ODS. L'ODS sera opérationnelle à partir de 2023.





Projets immobiliers

L'immobilier est un facteur de stabilisation dans notre portefeuille de placement. Actuellement, nous disposons d'une centaine d'immeubles, auxquels s'ajoutent trois projets en construction ou en planification. Pour tous les bâtiments, notamment les nouveaux immeubles, des critères environnementaux comme le standard Minergie sont prioritaires. Nos immeubles fournissent donc aussi une contribution importante à notre « stratégie climatique 2020+ ».

Deux projets menés à bien

En 2021, nous avons clos dans les délais deux projets de grande envergure: le quartier « Bärmatte » à Hindelbank et « Wyler39 » dans la ville de Berne. La demande a été très réjouissante pour les deux projets. Les 22 logements en PPE et 38 appartements en location du lotissement « Bärmatte » et les 28 appartements en location à « Wyler39 » ont ainsi été vendus ou loués à la date de remise.

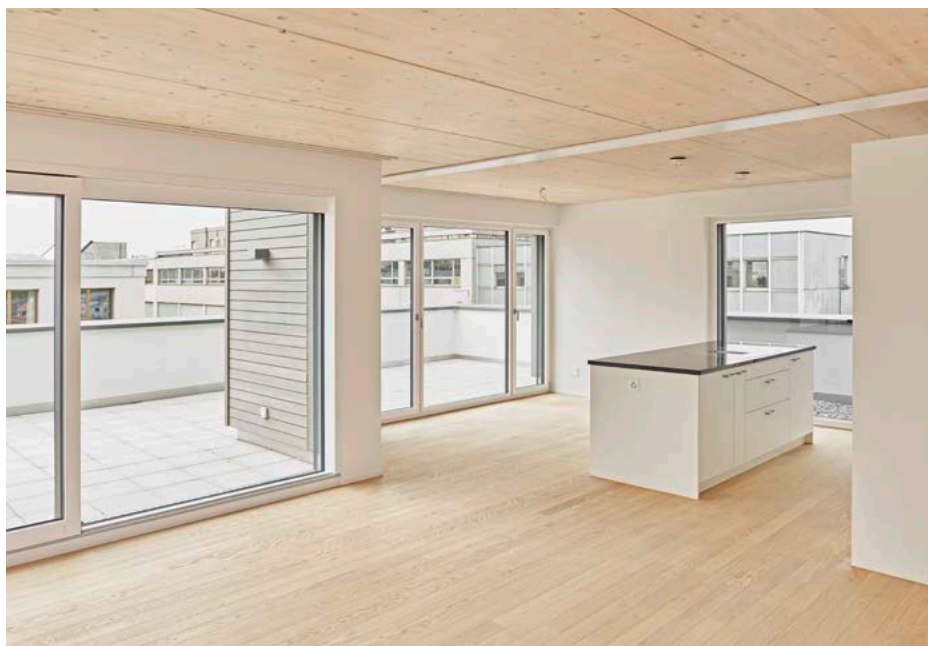
Projets de construction en cours: déroulement comme prévu

Notre plus grand projet immobilier à ce jour, « Läbe im Burgereziel », en réalisation avec la coopérative d'habitation WBG8, est en cours. En 2021, le gros œuvre du site de l'ancien dépôt de trams à Berne a été terminé. L'aménagement intérieur des 67 appartements en location sera réalisé en 2022. Malgré sa grande complexité, le projet se déroule toujours comme prévu, pour s'achever à l'automne 2022. Compte tenu de son emplacement de premier ordre au centre-ville de Berne, tous les appartements ont été loués peu après leur mise sur le marché en novembre.

Le projet « Wohnen am Puls » à Zollikofen est lui aussi en bonne voie. Le premier coup de pioche a été donné en été 2021. L'ancien EMS proposera 88 appartements en location, qui devraient être remis au printemps 2023.

Permis de construire pour « Kern Boll Süd »

Le projet « Kern Boll Süd » est encore en phase de planification. Ce projet, qui a remporté un concours d'urbanisme, formera le nouveau centre de la commune de Boll. Six bâtiments avec 29 appartements en PPE et 61 appartements en location sont prévus. Le permis de construire nous a été accordé fin janvier 2022 et les travaux devraient démarrer à l'été 2022.



Réalisation avec succès en 2021, avec une demande réjouissante: les 28 appartements en location du quartier « Wyler39 » (cf. également p. 30) ont tous été loués à la première date de remise en automne 2021.

Déroule toujours les câbles en entier.

L'année dernière, 154 incendies ont été causés par des appareils électriques dans le canton de Berne. En cas de surcharge, des câbles enroulés sur une bobine peuvent surchauffer au point de déclencher un incendie. Nous avons réalisé pour vous des tests dans notre laboratoire.



Expérience et conseils:
stopperfeu.ch

Assurance immobilière Berne



Nous assurons votre bâtiment.

Prévention

Les meilleurs dommages sont ceux qui ne se produisent pas: nous nous engageons ainsi de diverses manières pour la prévention des incendies. Durant l'exercice sous revue, cela inclut:

Soutien financier

Nous avons investi quelque 8,4 millions de francs sous forme de contributions de fonctionnement aux sapeurs-pompiers du canton de Berne (2020: 8,4 millions). Nous avons versé 2,5 millions de francs (2020: 3 millions) pour l'approvisionnement en eau d'extinction des communes. Nous avons en outre versé 249 000 francs pour soutenir les cours d'extinction proposés par des entreprises (2020: 157 000). Ainsi, quelque 8 500 personnes ont été formées, dans environ 450 cours, à l'utilisation correcte des petits extincteurs.

Contrôles et rapports

En 2021, nous avons effectué 726 contrôles de protection incendie dans des bâtiments publics ainsi que 841 réceptions et examens de projets d'installations techniques de protection incendie. Dans l'ensemble, nous avons donc effectué en 2021 1 567 contrôles, examens et réceptions – soit un nombre similaire à l'année précédente. En 2021, nous avons en outre remis 1 350 rapports spécialisés pour des demandes de permis de construire concernant des bâtiments publics ou fortement fréquentés, soit environ 8 % de plus que l'an précédent.

Ramonage

La nouvelle ordonnance sur la protection contre le feu et sur les sapeurs-pompiers est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Le Conseil-exécutif nous a alors conféré le rôle d'autorité concédante et de surveillance. En début d'année, on comptait 45 entreprises concessionnaires. Les enseignements tirés de la fin du monopole des ramoneurs sont positifs. Fin 2021, il y avait 50 entreprises concessionnaires, dont 13 entreprises nouvelles.

Aides à la planification

La plateforme d'information sur les exigences de protection incendie «Heureka» est disponible depuis 2015. En 2021, on a compté en moyenne 2 240 sessions par semaine, soit une hausse réjouissante de 12 % (2020: 1 970). Fin 2020, nous avons lancé «Heureka Plus», le premier assistant interactif de Suisse pour les planifications de protection incendie. Avec succès également: depuis le lancement, 240 projets de construction ont déjà été traités sur la plateforme.

Campagne de prévention

En 2021, nous avons poursuivi la campagne de prévention «stopperfeu». Au total, plus de 150 000 personnes ont consulté le site stopperfeu.ch – soit une hausse de 15 % (2020: 83 000). En 2021, nous avons concentré nos efforts sur la protection intérieure contre la foudre: nous versons ainsi 250 francs pour l'installation d'un parasurtenseur.

Segura360

Pendant deux ans, nous avons perfectionné le système d'alerte en cas de fumée CasaSegura, qui protège depuis 2017 une centaine de bâtiments en vieille ville de Berne. Alors que CasaSegura recourt à la transmission radio, Segura360 est un détecteur d'un type nouveau: l'alarme est transmise sous forme cryptée à une plateforme décentralisée. En 2021, nous avons créé les conditions pour que les propriétaires immobiliers dans tout le canton de Berne puissent installer ce système intelligent. Nous avons mené un essai sur site pour 20 objets. L'objectif était de tester la nouvelle technologie et son acceptation par les clients. L'essai a été concluant.

Action ange gardien

Dans le cadre de l'«action ange gardien», nous avons envoyé quelque 3 500 détecteurs de fumée aux parents de nouveau-nés. Entretemps, près de 200 communes du canton de Berne participent à l'action, dont 100 nous ont rejointe en 2021. Nous avons en outre simplifié le processus de commande en ligne, avec notre partenaire de distribution et de logistique.

Building Information Modeling

En 2021, nous avons fondé, avec divers partenaires, la communauté d'intérêt BIM & protection incendie. BIM est l'acronyme de Building Information Modeling – un processus facilitant la conception de bâtiments grâce à des modèles 3D. La communauté d'intérêt se compose du bureau d'architecture Itten + Brechbühl AG, du bureau d'ingénierie en protection incendie Hautle Anderegg + Partner AG, du bureau d'ingénierie pour la construction en bois PIRMIN JUNG Schweiz AG et de l'AIB. L'objectif: intégrer des directives de protection incendie à l'outil de conception BIM. Celui-ci pourra alors contrôler automatiquement si un bâtiment satisfait aux directives en question. La communauté d'intérêt a commencé à définir ensemble les standards requis.

Intervention

En tant qu'organe de surveillance spécialisé et stratégique, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB veille à ce que les sapeurs-pompiers bernois soient prêts à intervenir.

Interventions

Les statistiques d'intervention reflètent elles aussi les intempéries estivales: en deux mois, les sapeurs-pompiers bernois ont effectué les trois quarts de la moyenne annuelle de leurs interventions. Le nombre d'interventions pour des dommages dus aux éléments naturels a triplé par rapport à 2020 (de 752 à 2240 interventions). Au total, les 146 corps de sapeurs-pompiers de milice et les deux corps de sapeurs-pompiers professionnels sont intervenus en 2021 10 200 fois (+ 43 %). L'incendie majeur au centre de Zweisimmen fut un défi de taille. Les travaux d'extinction ont duré des heures et mobilisé 90 sapeurs-pompiers de 6 corps. L'incendie, qui a causé des dégâts estimés à quelque 7 millions de francs, est l'un des plus importants de notre histoire.

Tâches cantonales et tâches spéciales

Outre leur mission de base légale, certains corps de sapeurs-pompiers ont d'autres tâches. En 2021, les centres de renfort spécial sont intervenus très souvent pour sauver de grands animaux (de 21 à 40 interventions). Le sauvetage aérien réussi d'un bœuf a été spectaculaire.

Formation et perfectionnement

Les sapeurs-pompiers bénéficient de notre offre modulaire de formations et perfectionnements. Annulés en 2020, les cours ont de nouveau pu avoir lieu en 2021. Au total, 2307 participants ont été enregistrés, une nette augmentation par rapport à l'an précédent (2020: 1027). La fréquentation moyenne des cours, de 89,6 %, a aussi été plus importante qu'en 2020. Les frais de formation ont par suite augmenté, de 500 000 francs à 3,1 millions de francs.

Approvisionnement en eau d'extinction

En 2021, nous avons participé aux coûts du système d'adduction d'eau d'extinction des communes à hauteur de 2,8 millions de francs. La somme de 2,3 millions de francs a été versée pour de nouvelles installations. Celle de 300 000 francs a été allouée pour les réservoirs et systèmes indépendants d'adduction d'eau d'extinction, surtout utilisés dans les zones agricoles reculées. Près de 200 000 francs ont été versés, pour des prestations d'ingénierie, à l'Office des eaux et des déchets et à RESEAU, le système d'information pour l'approvisionnement en eau dans le canton de Berne.

Surveillance et conseil

Nous conseillons les sapeurs-pompiers et les communes, et optimisons les processus administratifs. La transition numérique a été un sujet majeur pendant l'année sous revue: en 2021, tous les corps de sapeurs-pompiers ont pour la première fois utilisé le rapport numérique d'intervention. Celui-ci permet de gagner du temps et de réduire la charge de travail en reprenant automatiquement des données d'alerte et des modèles standard.

Le projet « myFeuerwehr » a franchi une étape majeure avec le premier déploiement à l'interne. La nouvelle plateforme d'information relie l'ensemble de l'écosystème Sapeurs-pompiers. Les organisations de sapeurs-pompiers, les autorités communales et d'autres intervenants peuvent communiquer plus vite et plus efficacement grâce à des informations actuelles et uniformes.

Technique spécialisée

Nous veillons à ce que les sapeurs-pompiers soient à jour sur le plan technique. Cela comprend la numérisation et autres innovations. En 2021, une attention particulière a été portée sur les véhicules à motorisation alternative: l'étude préalable est close, et un projet-pilote est sur le point d'être lancé. D'autres thèmes environnementaux sont importants. Un groupe de travail de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers a ainsi mis au point, avec notre concours, de nouvelles règles et lignes directrices pour une gestion responsable des mousses d'extinction AFFF. Nous fournissons aux sapeurs-pompiers des connaissances spécialisées afin qu'ils puissent mettre en œuvre facilement ces nouvelles prescriptions.

Lors d'un projet-pilote, les inspectorats des sapeurs-pompiers des cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne ont évalué si le contact avec des produits de combustion (p.ex. fumée, suie ou polluants) pendant la formation avec incendie réel menaçait la santé des participants. Les examens montrent que si les mesures barrière sont appliquées lors d'une intervention, il n'y a pas d'exposition préoccupante.



Le rapport annuel détaillé des sapeurs-pompiers bernois est disponible sur:
gvb.ch/sapeurs-pompiers-rapport-annuel



GVB Assurances privées SA

Durant l'année sous revue, la GVB Assurances privées SA a été fortement sollicitée par le nombre élevé d'avis de sinistres. Le montant total des dommages a lui aussi été plus important qu'en 2020. La société affiliée de l'Assurance immobilière Berne clôt pour la première fois l'année dans le rouge.

Avec 35 957 avis de sinistres – soit plus que le double d'une année normale –, 2021 fut très difficile pour la GVB Assurances privées SA. Le montant total des dommages, de 76,2 millions de francs, est de 150 % plus élevé que l'an précédent (2020 : 30,4 millions). Le combined ratio est par suite passé à 149 % (2020 : 117 %).

La hausse des primes brutes a été plus forte que prévue (de 71,7 millions en 2020 à 76,3 millions). La croissance de 6 % a été presque aussi forte qu'en 2020 (7 %) et reste supérieure à la moyenne du marché (3,9 %). Au final, la GVB Assurances privées SA clôt l'exercice sur une perte de 6 millions de francs.

Risque minimisé grâce à la diversification

En diversifiant son portefeuille de produits, la GVB Assurances privées SA réduit les risques. La priorité donnée à la diversification vaut la peine : la tendance à une meilleure répartition des dommages s'est poursuivie en 2021. En 2016, la part des primes de l'assurance des dommages aux alentours « GVB Plus » et de celle complémentaire « GVB Top » représentait par exemple 76 %. En 2021, elle n'était plus que de 52 %. Nous avons aussi eu un franc succès avec l'assurance contre les séismes « GVB Terra » : sa part dans le portefeuille de produits est passée, entre 2016 et 2021, de 14 % à 21 %.

Organisation sollicitée par les intempéries estivales

L'exercice 2021 a mis en lumière l'importance de la diversification. Près de trois quarts des sinistres déclarés sont liés aux intempéries de juin, juillet et août. Durant cette période, le nombre d'avis de sinistres quotidien a été multiplié par rapport à la moyenne, et le nombre d'appels reçus a fortement augmenté. Lors d'une journée normale, nous rece-

vons environ 450 à 500 appels. En cas d'incident majeur, nous pouvons tripler les capacités de notre centre clientèle grâce à notre structure organisationnelle souple. Après les intempéries du 28 juin 2021, nous avons cependant enregistré jusqu'à 4500 appels par jour, ce qui a dépassé de très loin les capacités de notre centre clientèle.

Traitement intelligent de tous les sinistres à partir de 2022

La plateforme « Smart Claims » nous permettait de traiter intelligemment des dommages simples. En 2021, nous avons créé les bases d'application du traitement intelligent de presque tous les sinistres dès 2022, en développant un nouvel outil : l'application ISA, qui permet aux experts en estimations de traiter directement sur place même des cas complexes et de proposer ainsi aux clients sinistrés un accompagnement encore plus complet.

Succès pour les estimations automatiques de bâtiments

Jusqu'en 2020, nos quelque 130 experts en estimations évaluaient les bâtiments exclusivement sur place. Désormais, ils peuvent aussi compter sur un algorithme pour des « estimations intelligentes ». Cela réduit la durée du processus d'estimation, qui passe à quelques minutes. Cet outil innovant ne convainc pas uniquement nos clients : un jury de spécialistes l'a en effet nommé au « Digital Top 3 » parmi 50 projets. Une distinction, soutenue par le vote du public, qui récompense les processus et outils numériques dans la construction et l'immobilier et qui est décernée par Digital Real Estate by pom+ et Bauen digital Schweiz/buildingSMART Switzerland. Le 1^{er} mars, nous avons présenté notre outil à un public intéressé lors du Digital Real Estate Summit à Brugg (AG).

GVB Services SA

Grâce au professionnalisme de ses prestations, la GVB Services SA a su s'imposer sur le marché en 2021 également. La société affiliée à l'AIB a poursuivi le développement de son offre visant à offrir les plus-values les plus intéressantes à ses clients.

Service d'inspection

Le service d'inspection examine des projets, réceptionne des installations techniques de protection incendie et réalise des contrôles de protection incendie dans les bâtiments soumis à la surveillance du feu. Il opère sur mandat pour l'AIB et sur le marché libre.

Le nombre de missions sur mandat est resté stable, avec 1394 mandats (2020: 1456). Les contrôles de protection incendie périodiques ont fortement augmenté: avec 553 contrôles, le service d'inspection en a enregistré environ 15 % de plus qu'en 2020. Le service d'inspection a pour la première fois réalisé sur mandat de l'AIB des contrôles de protection incendie également dans des centres commerciaux.

Le service d'inspection a exécuté environ 450 mandats sur le marché tiers. Par rapport à 2020, le chiffre d'affaires sur le marché tiers a augmenté d'un réjouissant 70 %, avec une marge brute positive.

Des cours malgré la pandémie

En appliquant les mesures de lutte contre le coronavirus, le service d'inspection a proposé à nouveau des cours en 2021. D'une part, il a organisé des formations continues sur les installations de détection d'incendie et sprinklers ainsi que sur la protection externe contre la foudre. D'autre part, divers cours pour les futurs restaurateurs ont eu lieu.

Développement du traitement numérique

Le service d'inspection effectue des contrôles de protection incendie et des réceptions d'installations techniques de protection incendie au moyen d'un outil de sa propre conception. En 2021, l'outil a été doté d'une nouvelle fonction permettant de préparer, traiter et régler de manière entièrement numérique tous les mandats dans l'outil.

Alarme-Météo

Les intempéries estivales ont aussi impacté le nombre d'avertissements Alarme-Météo. Rien qu'en juin et juillet 2021, plus de 77 millions de messages ont été envoyés aux utilisateurs, dont 47 millions concernant des crues. À titre comparatif, 113,2 millions d'alertes intempéries ont été envoyées sur toute l'année 2020. En 2021, le nombre total de ces alertes était de 232 millions.

Au cours de l'année sous revue, l'équipe d'Alarme-Météo a entamé un partenariat avec la société APG|SGA, spécialisée dans l'affichage: depuis décembre 2021, elle est chargée des prévisions météo affichées sur les écrans des transports publics, notamment dans les véhicules de BERNMOBIL, VBL à Lucerne et Auto AG Uri.

L'Alarme-Météo avertit gratuitement, dans toute la Suisse, des intempéries à venir et affiche les prévisions météo. L'appli, exploitée avec d'autres établissements cantonaux d'assurance, a déjà été téléchargée 1,7 million de fois. Elle est actuellement très bien notée et a déjà reçu plusieurs récompenses aux « Best of Swiss App Awards ».

infomaison

En 2021, le nombre d'utilisateurs du guide en ligne « info-maison » a de nouveau augmenté: 2,6 millions de personnes ont ainsi consulté le centre pour des questions liées au bâtiment et au logement. En comparaison, elles étaient 2,5 millions en 2020.

Le nombre de commandes d'articles de sécurité et de prévention en boutique est en léger recul: en 2021, nous avons reçu 6072 commandes (2020: 6600). Le produit le plus vendu est le détecteur de fumée radio « l'intelligent ». En raison de la pandémie, des retards de production ou de livraison ont touché divers produits.



SafeT Swiss SA

La SafeT Swiss SA boucle sa première année en tant que société affiliée autonome de l'AIB sur un bilan positif. L'entreprise spécialisée dans le conseil en sécurité et la planification de solutions de sécurité globales a bénéficié d'une demande en hausse et de sa solide position sur le marché.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la SafeT Swiss SA opère comme société affiliée autonome de l'AIB. Fondée comme entité propre le 8 décembre 2020, elle a acquis rétroactivement son autonomie au cours du premier semestre 2021. Des processus juridiques et organisationnels complexes ont dû être menés à bien en 2021. Les clients ne s'en sont toutefois guère rendu compte.

Nombre de mandats en hausse constante

En 2021, la SafeT Swiss SA a traité quelque 550 mandats, avec une hausse constante en cours d'année. Le volume de mandats est en particulier réjouissant en Suisse alémanique, alors que certaines branches, p. ex. l'hôtellerie, ont souffert d'une forte pression sur les coûts et ont drastiquement réduit leur demande de prestations externes.

La demande du secteur de la navigation continue de croître. Dans ce domaine, nous sommes devenus un planificateur en prévention incendie disposant de connaissances spécialisées reconnues. Au cours de l'année sous revue, nous avons ainsi suivi des révisions de navires sur presque chaque grand lac de Suisse.

Notre savoir-faire spécifique hors des directives habituelles a aussi été attesté par une étude sur les infrastructures de recharge en ville. Une simulation hautement spécialisée nous a permis d'établir plusieurs scénarios d'incendie avec des véhicules électriques et leurs répercussions sur des bâtiments d'infrastructure.

Forte demande en formations individuelles

L'offre de formation est un élément essentiel du positionnement stratégique. Nous avons d'une part organisé des cours standardisés, comme le cours de protection incendie pour les préposés à la sécurité, et des perfectionnements correspondants. D'autre part, nous proposons des formations sur mesure axées sur le potentiel de risque individuel d'une entreprise.

Les cours standard ont été plutôt peu fréquentés en 2021. Les cours sur mesure ont par contre été fortement demandés. L'important travail de coordination, soumis aux aléas de la pandémie, a été un défi de taille. Il a ainsi fallu reporter plusieurs fois des formations. Le cours de protection incendie pour les préposés à la sécurité a été reporté trois fois, et un séminaire spécialisé, deux fois.

Précédemment, tous les cours se déroulaient exclusivement sur place. Compte tenu de la transition numérique, nous réfléchissons aux offres qui pourraient à l'avenir aussi se dérouler en ligne.

En réseau dans toute la Suisse

Pour intensifier notre réseautage, nous entendons miser davantage sur des partenariats stratégiques. De nouvelles coopérations ont été établies en 2021, par exemple avec l'entreprise romande Lamy SA. Son expertise dans l'analyse des polluants complète à merveille nos prestations. Nous avons également convenu avec Lobsiger & Partner GmbH, spécialiste des solutions logicielles pour la sécurité au travail et la protection de la santé, d'un soutien mutuel pour plusieurs mandats.

Pénurie de main d'œuvre spécialisée perceptible

En 2021, il a fallu résoudre le problème des ressources en personnel par rapport au volume de mandats. Il est difficile de recruter de nouveaux employés dans ce domaine, ce qui souligne le manque chronique de spécialistes dans ce secteur.

L'ingénieur en protection incendie a des points de contact avec la plupart des corps de métier dans un projet de construction.

Cela augmente la complexité et nécessite une multitude de compétences.

Ingénieur en protection incendie





« Nous apprécions beaucoup le soutien apporté par la Fondation de prévention de l'AIB. Depuis que nous avons effectué les transformations, je suis plus serein en déplacement, même par fortes pluies. »

Simon Gerber, Büren zum Hof

Fondation de prévention de l'AIB

Bon nombre de dégâts immobiliers pourraient être évités en prenant les bonnes mesures. La Fondation pour la prévention et les dommages immobiliers non assurés de l'Assurance immobilière Berne (AIB) soutient la mise en œuvre de mesures préventives. Elle fournit une aide en cas de dégâts immobiliers non couverts et des conseils aux propriétaires confrontés à des situations complexes.

L'Assurance immobilière Berne (AIB) a fondé la Fondation de prévention en 2005 suite aux crues d'août 2005, qui restent le sinistre le plus important de l'histoire de l'AIB.

Nette augmentation des demandes

En 2021, la Fondation de prévention a reçu 497 demandes, soit une hausse de 45 % par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, il s'agit de contributions à hauteur de 958 284 francs. Cela reflète le nombre très élevé de sinistres, dû en particulier aux fortes intempéries estivales. La grande majorité des demandes sont ainsi liées à la protection contre les crues.

Mais les demandes de soutien pour des mesures préventives sans dommages avérés ont aussi fortement augmenté, surtout après les intempéries estivales. « Les intempéries ont sensibilisé un grand nombre de clients à l'importance de la prévention », explique Matthias Gerber, directeur de la Fondation de prévention. « Il faut le saluer, car une bonne prévention bénéficie à tout le monde. »

Solution trouvée en bonne intelligence

En évaluant les demandes, Matthias Gerber veille à ce que les solutions soient permanentes mais aussi pragmatiques et abordables. Il convient également de ne pas déplacer le problème sur un terrain adjacent.

Un bel exemple de solution globale concerne trois propriétaires immobiliers dans la commune de Büren zum Hof. « Ils se sont réunis et ont cherché des solutions. Cela nous a impressionné », affirme Matthias Gerber. « Relevons aussi les diverses mesures préventives qui ont été combinées. »

Les trois terrains jouxtent un champ en légère pente. Lors de fortes pluies, l'eau s'écoulait dans les jardins et menaçait de pénétrer les bâtiments. Ces dernières années, les trois propriétaires ont ainsi déclaré trois sinistres. « La première fois, j'ai mis ça sur le compte de la malchance », avance Simon Gerber, propriétaire immobilier. Son terrain était le plus fortement affecté. Après le deuxième incident, il a commencé à consulter systématiquement le radar des précipitations. « Si un orage était annoncé et si je n'étais pas à la maison, je devenais nerveux. » En août 2020, lorsque la cave a été inondée pour la troisième fois, l'affaire était entendue : « Maintenant, nous devons agir ! »

Épargné par les intempéries estivales

Les voisins ont sans tarder voulu trouver ensemble des solutions. « Si l'un d'entre nous avait pris des mesures seul, l'eau aurait simplement été déviée vers la parcelle adjacente », explique le propriétaire. Avec un responsable de la Fondation de prévention, ils ont analysé la situation et trouvé un ensemble de solutions satisfaisantes : désormais, un boudin d'étanchéité courant le long des trois parcelles évite que l'eau ruisselle dans les jardins. De plus, Simon Gerber a fait réhausser deux gaines d'aération. Un puits de lumière donnant sur la buanderie a quant à lui été colmaté avec une plaque de verre.

« Nous avons apprécié les échanges simples avec la Fondation de prévention, et nous sommes ravis qu'elle nous ait aidé », affirme Simon Gerber. Ses voisins et lui ont effectué les modifications au cours du premier semestre 2021. Les intempéries de cette année n'ont causé aucun nouveau dégât. Heureux hasard ? Ou prévention performante ? Simon Gerber privilégie la deuxième piste. Et il affirme : « Je suis beaucoup plus détendu qu'avant en déplacement, même s'il pleut. »



« L'entraide entre voisins à Büren
zum Hof et la démarche commune
visant à trouver une solution nous
ont vraiment impressionnée. »

Matthias Gerber, directeur de la Fondation
de prévention de l'AIB



Fondation culturelle de l'AIB

Rendre un peu à son prochain : telle est la préoccupation principale de la Fondation culturelle de l'Assurance immobilière Berne (AIB). Afin de contribuer à la diversité de l'offre culturelle dans le canton de Berne, elle a soutenu 282 projets au cours de l'année sous revue.

Une offre culturelle diversifiée donne vie à une région et la rend attrayante. La Fondation culturelle de l'AIB soutient donc de nombreux projets en matière de culture, de formation, d'architecture et de sciences. Les projets retenus se démarquent par leur professionnalisme, leur caractère innovant et un lien étroit avec le canton de Berne. En 2021, la Fondation a examiné 349 demandes et soutenu 282 projets.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de projets soutenus a augmenté de 15 % (2020 : 245). Un constat réjouissant, qui prouve que le milieu culturel reprend lentement vie après les restrictions liées au Covid-19.

Soutien essentiel surtout en cette période

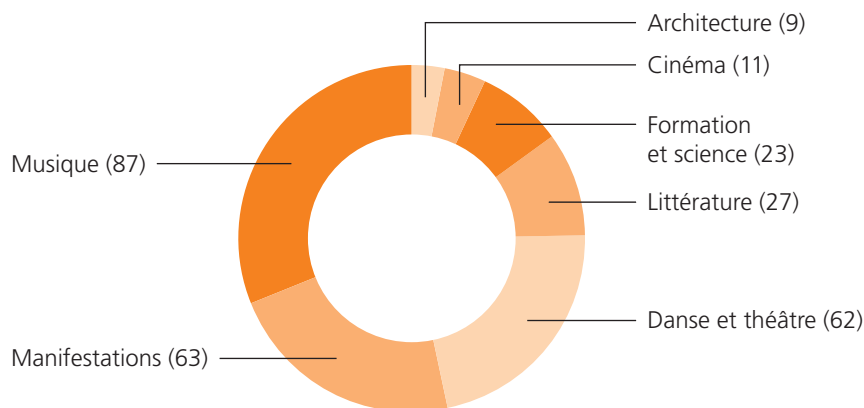
Le nombre de demandes reçues et de projets soutenus est toutefois encore loin de ce qu'il était avant la pandémie. Au vu des conditions difficiles, nous avons considéré qu'il était important en 2021 de soutenir les acteurs du milieu culturel conformément au but de notre Fondation et de faire connaître aux milieux intéressés des projets passionnants.

Au cours de l'année sous revue, une de nos priorités a été la mise en réseau numérique du milieu culturel. À cet égard, nous avons soutenu diverses plateformes qui permettent l'organisation d'événements virtuels par streaming. La plateforme Bühnen Bern en est un exemple. Par ailleurs, notre attention s'est portée de manière ciblée sur des projets intergénérationnels.

De la maison Anker au Centre Albert Anker

Un de ces projets est celui nommé « de la maison Anker au Centre Albert Anker ». « Il expose de manière moderne à un large public des images et dessins d'Albert Anker. Il en assure aussi la conservation pour les générations futures », explique Alexander Pulver, directeur de la Fondation culturelle de l'AIB. Des visites guidées et ateliers pour personnes de tous âges sont aussi prévus. Le projet a convaincu notamment en raison de son caractère durable et intergénérationnel.

Nombre de demandes par domaine en 2021





« Le projet «de la maison Anker au Centre Albert Anker» entretient et préserve un héritage culturel majeur ayant un lien très étroit avec le canton de Berne. »

Alexander Pulver, directeur de la Fondation culturelle de l'AIB

Le projet comprend la construction d'un pavillon artistique protégé contre l'incendie et le vol dans le jardin de la maison Anker à Anet. « Nous avons plusieurs centaines de dessins et d'aquarelles, mais aussi des écrits et des photos issus de la succession », explique Matthias Brefin, arrière-arrière-petit-fils d'Anker. Il est vice-président de la Fondation Albert-Anker-Haus et représente la famille fondatrice. « Le pavillon accueillera des expositions temporaires aux thématiques différentes ainsi qu'un entrepôt sécurisé. » La ferme dans laquelle a habité Anker, qui date du début du XIX^e siècle, sera elle aussi réaffectée. Elle sera non seulement modernisée sur le plan architectural mais aussi sur le plan organisationnel et technique à des fins didactiques. « L'atelier de mon aïeul dans les combles ne sera par contre pas modifié », précise Matthias Brefin. L'accès aux combles sera toutefois amélioré. « Cette pièce sera en effet un point d'attraction majeur du futur musée. »

Préserver un foyer de valeurs culturelles

Le Centre Albert Anker proposera aussi davantage d'activités aux visiteurs, par exemple pour les familles et classes d'école. Il sera ainsi possible d'expliquer comment Albert Anker produisait des couleurs à partir de pigments ou des tuyaux de plume à partir de plumes d'oie. « Anker savait parler aux enfants et contribuait à leur formation. J'aimerais transmettre cet héritage », poursuit Matthias Brefin.

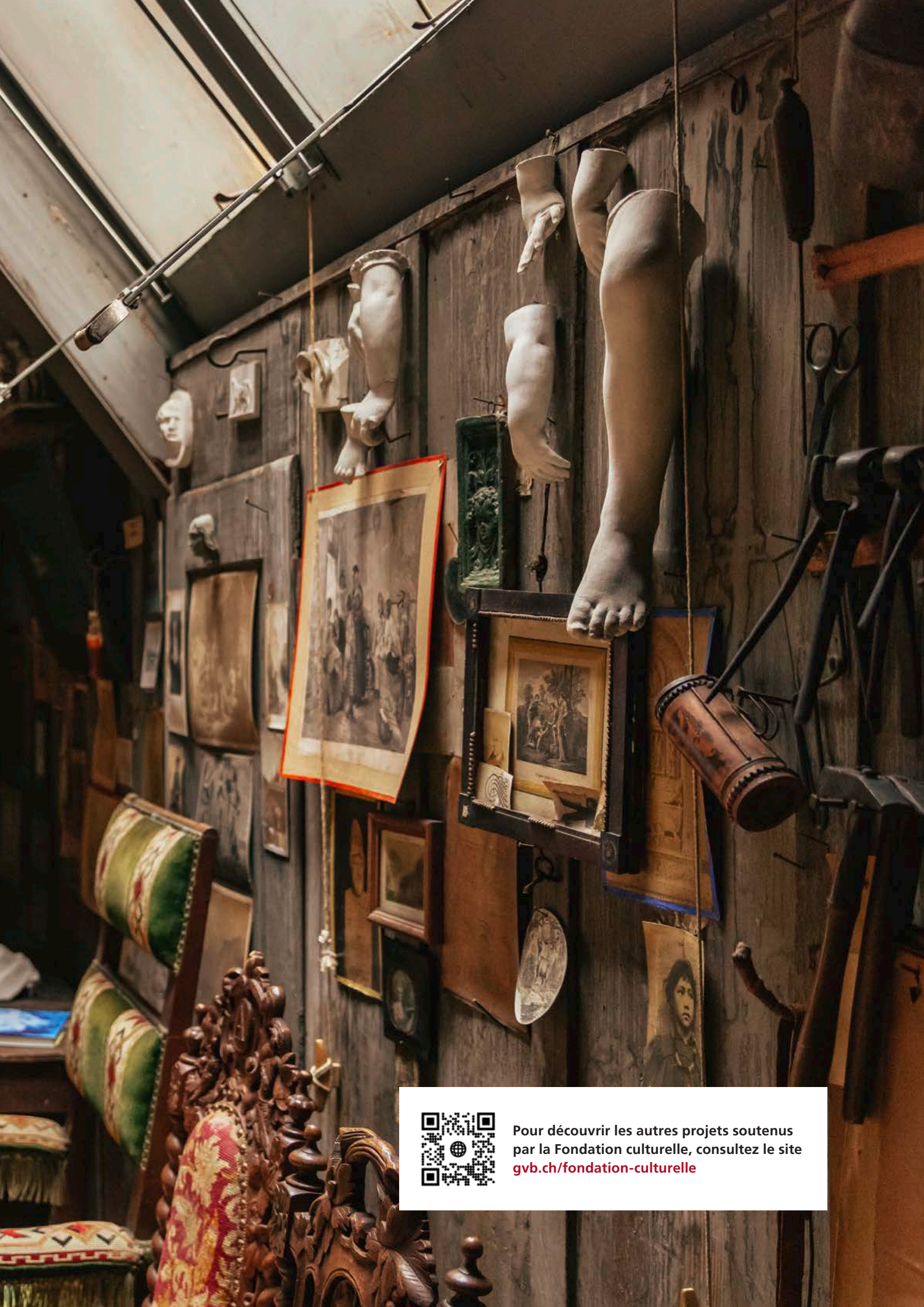
Pour lui, le projet « de la maison Anker au Centre Albert Anker » est aussi synonyme de lâcher prise. Sa mère et lui ont vécu dans cette maison. « Au fil des décennies, elle est devenue si chère à mon cœur », confie-t-il. « Mais je veux que ce foyer de valeurs culturelles soit accessible à tous et ne tombe pas dans l'oubli. »

La Fondation culturelle de l'AIB a volontiers accédé à ce souhait.

« Pour moi, la maison Anker est liée à tant de souvenirs. La transformer en Centre Albert Anker signifie aussi lâcher prise. L'œuvre impressionnante de mon aïeul doit être accessible à tous et le rester. »

Matthias Brefin, arrière-arrière-petit-fils d'Albert Anker





Pour découvrir les autres projets soutenus
par la Fondation culturelle, consultez le site
gvb.ch/fondation-culturelle

Comptes annuels



Bilan consolidé

en CHF 1000	Explications	31.12.2020	31.12.2021	Variation
Placements financiers		1 885 552	2 000 900	115 349
Liquidités		124 413	154 619	30 205
Immobilisations corporelles		22 815	22 277	-538
Créances résultant d'opérations d'assurance	1	1 116	1 088	-27
Autres créances	2	6 897	6 568	-329
Comptes de régularisation actifs		647	1 238	591
Total des actifs		2 041 440	2 186 690	145 250
Provisions actuarielles	3	1 652 452	1 763 403	110 952
Provisions pour participation à l'excédent		80 497	80 967	470
Provisions non actuarielles	4	34 925	33 925	-1 000
Dettes liées à des instruments de taux		1 000	26 000	25 000
Dettes résultant d'opérations d'assurance	5	72 953	74 690	1 737
Autres dettes à court terme	6	5 604	6 388	784
Comptes de régularisation passifs		3 844	5 920	2 076
Total des capitaux de tiers		1 851 275	1 991 294	140 019
Réserves générales		182 973	190 166	7 193
Bénéfice/perte		7 193	5 231	-1 962
Total des fonds propres		190 166	195 396	5 231
Total des passifs		2 041 440	2 186 690	145 250

Compte de résultat consolidé

en CHF 1000	Explications	2020	2021	Variation
Primes brutes	7	256 448	263 190	6 741
Contribution Prévention et Intervention		-33 659	-34 064	-405
Part des primes brutes cédées aux réassureurs		-22 831	-24 500	-1 669
Primes acquises pour propre compte		199 959	204 626	4 667
Autres produits résultant d'opérations d'assurance		2 843	2 838	-5
Total des produits des opérations actuarielles		202 802	207 463	4 662
Produit des prestations et des articles vendus		6 535	6 192	-343
Total des produits		209 337	213 655	4 318
Paiements des sinistres	8	-94 715	-113 270	-18 555
Variation provisions actuarielles	9	-49 804	-110 952	-61 148
Participation à l'excédent		-40 000	-30 000	10 000
Charges des sinistres pour propre compte		-184 519	-254 222	-69 703
Charges pour prestations de services et marchandises		-382	-420	-37
Frais d'acquisition et d'administration pour propre compte		-51 870	-53 498	-1 628
Total des charges des opérations actuarielles		-236 771	-308 139	-71 368
Résultat actuariel		-27 434	-94 484	-67 050
Produits des placements de capitaux		206 787	276 191	69 404
Charges dues aux placements de capitaux		-170 507	-177 185	-6 678
Résultat des placements de capitaux		36 280	99 006	62 726
Autres produits		178	197	19
Résultat Prévention et Intervention	11	335	655	320
Résultat opérationnel		9 359	5 374	-3 985
Impôts directs		-336	-143	193
Charges extraordinaires	10	-1 830	0	1 830
Bénéfice/perte		7 193	5 231	-1 962

Tableau des flux monétaires consolidé

en CHF 1000	2020	2021	Variation
Bénéfice/perte	7 193	5 231	-27 %
Amortissements sur immobilisations corporelles	1 176	1 199	2 %
Amortissements sur matériel informatique	346	587	70 %
Amortissements/corrections de valeurs sur placements de capitaux	21 318	-23 889	--
Variation provisions actuarielles	49 804	110 952	++
Variation provisions pour participations à l'excédent	9 847	470	-95 %
Variation provisions non actuarielles	1 000	-1 000	--
Variation créances résultant d'opérations d'assurance	-33	27	--
Variation autres créances	-433	329	--
Variation comptes de régularisation actifs	-100	-591	++
Variation dettes résultant d'opérations d'assurance	3 886	1 737	-55 %
Variation autres dettes à court terme	-797	784	--
Variation comptes de régularisation passifs	638	2 076	++
Flux monétaire lié aux activités d'exploitation	93 845	97 914	4 %
Investissements (-) / désinvestissements (+) immobilisations corporelles, net	-624	-1 248	100 %
Investissements (-) / désinvestissements (+) placements de capitaux, net	-148 850	-91 460	-39 %
Flux monétaire lié aux activités d'investissement	-149 474	-92 708	-38 %
Augmentation des dettes financières à long terme	0	25 000	--
Flux monétaire lié aux activités financières	0	25 000	--
Variation des liquidités	-55 629	30 205	--
Liquidités au 01.01	180 043	124 413	-31 %
Variation des liquidités	-55 629	30 205	--
Liquidités au 31.12	124 413	154 619	24 %

Tableau d'évolution des fonds propres consolidé

en CHF 1000

Développement des fonds propres	Réserves générales	Bénéfice/perte	Total
Fonds propres au 31.12.2019	168 236	14 737	182 973
Report du résultat de l'exercice 2019	14 737	- 14 737	0
Résultat annuel 2020	0	7 193	7 193
Fonds propres au 31.12.2020	182 973	7 193	190 166
Report du résultat de l'exercice 2020	7 193	- 7 193	0
Résultat annuel 2021	0	5 231	5 231
Fonds propres au 31.12.2021	190 166	5 231	195 396

Principes de consolidation et de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés de l'Assurance immobilière Berne (AIB) sont établis selon les méthodes de la consolidation intégrale, de la valeur d'acquisition et de la méthode de l'achat (purchase). En tant que bases d'évaluation, les principes d'évaluation s'orientent selon les frais d'acquisition ou de fabrication historiques. Le principe d'évaluation individuelle des actifs et passifs fait foi.

Participations	Secteur	Consolidation	Part de la participation en %		Capital social en milliers de CHF	
			31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
Assurance immobilière Berne (AIB), Ittigen	Assurance de choses	entièrement consolidée	100	100		
GVB Assurances privées SA, Ittigen	Assurance de choses	entièrement consolidée	100	100	52 000	52 000
GVB Services SA, Ittigen	Services	entièrement consolidée	100	100	1 000	1 000
SafeT Swiss SA, Ittigen	Services	entièrement consolidée	100	100	100	100
Swiss Immo Lab SA, Zurich	Asset Management	Valeur d'acquisition	25	20	4 000	5 000

L'AIB établit des comptes annuels consolidés en conformité avec les principes reconnus de comptabilité commerciale et de présentation des comptes du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b) et de la loi sur l'assurance immobilière (art. 56). Les comptes annuels consolidés comprennent les clôtures individuelles réalisées au 31 décembre de toutes les sociétés qui sont directement ou indirectement contrôlées par l'AIB. Cela comprend la GVB Assurances privées SA, la GVB Services SA, Swiss Immo Lab SA et SafeT Swiss SA, qui a été fondée en date du 3 décembre 2020 et qui opère depuis le 1^{er} janvier 2021.

Méthode de consolidation

Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits des sociétés consolidées sont pris en compte entièrement à partir d'une participation de 50 %. S'il y a des actionnaires minoritaires, leurs parts aux fonds propres et au résultat sont présentées séparément dans le bilan et le compte de résultat du Groupe. Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits issus de transactions internes sont éliminés. Les gains intermédiaires subsistant à la date de clôture du bilan sont également supprimés. Les sociétés auxquelles l'AIB participe entre 20 % et 50 % sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition après déduction des corrections de valeur nécessaires.

Le capital est consolidé selon la méthode anglo-saxonne de l'achat (purchase). Les fonds propres des sociétés du Groupe sont comptabilisés au moment de l'acquisition ou de la fondation à la valeur comptable de la participation. C'est à cette date que sont en outre comptabilisés les actifs et passifs des sociétés du Groupe selon des principes uniformisés. Une éventuelle différence positive qui apparaîtrait après cette réévaluation entre le prix d'achat et les fonds propres de la société acquise est activée en tant qu'écart d'acquisition (« goodwill ») et inscrite dans les valeurs immatérielles. Ce « goodwill » est amorti sur cinq ans. Toute différence négative (« badwill ») est comptabilisée avec les fonds propres au moment de l'acquisition.

La date de consolidation de toutes les entreprises prises en compte est le 31 décembre. Aucun événement postérieur à la date du bilan n'est survenu jusqu'à la date de signature par le conseil d'administration (le 23 février 2022).

Principes d'évaluation

Nous appliquons des critères d'évaluation uniformes. Nous nous conformons alors au principe d'évaluation individuelle des actifs et passifs.

Devises étrangères

Les positions en devises étrangères sont calculées en fin d'année au cours du jour.

Unité/devises	31.12.2020 Cours	31.12.2021 Cours
EUR 1	CHF 1.0816	CHF 1.0362
USD 1	CHF 0.8840	CHF 0.9112
HKD 1	CHF 0.1140	CHF 0.1169

Placements financiers

En ce qui concerne l'immobilier, il s'agit d'immeubles de rente ou de rendement pour un usage tiers et de parts de copropriété dans des immeubles majoritairement commerciaux. Les parts de propriété varient entre 1 et 41,5 %. Aussi bien les immeubles de rendement que les parts de copropriété et les parcelles constructibles sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements. Il en va de même pour les titres, qui sont composés d'actions, d'options, d'emprunts convertibles, de fonds de placements, de fonds immobiliers et de titres à rémunération fixe. Les prêts et hypothèques figurent au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des amortissements.

Liquidités

Les liquidités sont composées des avoirs en caisse et des avoirs postaux et bancaires. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire dans le cadre de la durée d'utilisation économique. Si des immobilisations corporelles de plus de 10 000 francs sont acquises, elles sont activées. De telles acquisitions inférieures à 10 000 francs sont inscrites au compte de résultat. Les logiciels sont également inscrits au compte de résultat l'année de leur acquisition. Pour nos locaux commerciaux et nos biens immobiliers, la durée d'utilisation est de 50 ans. Pour le mobilier, les équipements et les véhicules, elle est de 5 ans, et pour le matériel informatique, de 2 ans.

Créances

Les créances envers des tiers, comme des preneurs d'assurance, compagnies d'assurance, agents et intermédiaires, services officiels et autres sont calculées à la valeur nominale. Les débiteurs potentiellement insolubles sont l'objet d'une correction de valeur individuelle.

Provisions actuarielles

Les provisions pour d'éventuels dommages causés par le feu ou des éléments naturels sont minutieusement calculées individuellement, c'est-à-dire par cas d'assurance selon l'obligation théorique vis-à-vis du preneur d'assurance et/ou mathématiquement ou statistiquement sur la base de valeurs empiriques. Les autres provisions actuarielles sont constituées de manière appropriée dans l'optique de la responsabilité illimitée prévue légalement pour l'AIB et sur la base des contrats de réassurance conclus ou des engagements envers des tiers.

Provisions non actuarielles

Les provisions non actuarielles sont principalement des provisions pour des projets de prévention futurs. Ces derniers sont évalués de manière appropriée en fonction de futures activités de prévention.

Autres actifs et passifs

Tous les autres actifs et passifs figurent dans les comptes à leur valeur nominale ou d'acquisition. Les amortissements nécessaires sur le plan comptable sont effectués de manière appropriée.

Différences d'arrondi

Dans les comptes annuels consolidés, tous les montants indiqués sont arrondis au millier de CHF. Par conséquent, il se peut que certaines additions de montants arrondis divergent du total arrondi indiqué.

Explications concernant le bilan consolidé

en CHF 1000	2020	2021	
1 Créances résultant d'opérations d'assurance	1 116	1 088	
À l'égard de preneurs d'assurance	1 116	1 088	
2 Autres créances	6 897	6 568	
Autres créances à court terme	3 470	2 853	
Créances à court terme à l'égard d'organes étatiques	3 012	3 013	
Créances à court terme à l'égard d'assurances sociales	416	703	
	01.01.2021	Variation	31.12.2021
3 Provisions actuarielles			
Montant brut des sinistres en suspens dus au feu	83 790	14 098	97 887
Moins la part de réassurance	0	0	0
Montant pour propre compte	83 790	14 098	97 887
Montant brut des sinistres en suspens dus aux éléments naturels	78 345	108 268	186 613
Moins la part de réassurance	0	0	0
Montant pour propre compte	78 345	108 268	186 613
Événements catastrophiques	884 883	0	884 883
Compensation de dommages	350 363	0	350 363
Réassurance	21 000	0	21 000
Provisions de sécurité, pour fluctuations et actuarielles	96 572	-11 414	85 158
Assurance contre les actes terroristes et les troubles à l'ordre public	137 500	0	137 500
Total pour propre compte	1 652 452	110 952	1 763 403
4 Provisions non actuarielles			
Prévention et Intervention	31 925	-1 000	30 925
Projets informatiques	3 000	0	3 000
Total	34 925	-1 000	33 925

Explications concernant le compte de résultat consolidé

en CHF 1000	2020	2021
5 Dettes résultant d'opérations d'assurance	72 953	74 690
À l'égard de preneurs d'assurance (y compris primes payées d'avance)	72 953	74 504
À l'égard d'agents et d'intermédiaires	0	186
6 Autres dettes à court terme	5 604	6 388
Dettes à l'égard de tiers	3 529	4 635
Dettes à l'égard d'organes étatiques	1 168	662
Dettes à l'égard d'assurances sociales	906	1 092
7 Primes brutes	256 448	263 190
Assurance de base	184 772	186 856
Produits additionnels	71 676	76 334
8 Paiements des sinistres	-94 715	-113 270
Dommages dus au feu	-38 134	-37 181
Dommages dus aux éléments naturels	-56 581	-76 089
Part de réassurance	0	0
9 Variation provisions actuarielles	-49 804	-110 952
Variation sinistres en suspens dus au feu	11 523	-14 098
Variation sinistres en suspens dus aux éléments naturels	11 011	-108 268
Variation événements catastrophiques	-30 000	0
Variation compensation de dommages	-30 000	0
Variation provisions actuarielles	-12 338	11 414
10 Charges extraordinaires	-1 830	0
Contribution à la Fondation culturelle ¹	-1 830	0

¹ Fondation culturelle de l'AIB pour la culture, la société, la formation et les sciences

en CHF 1000	2020	2021	Variation
11 Compte de résultat Prévention et Intervention			
Produit			
Contribution de l'AIB Prévention et Intervention	33 659	34 064	405
Contributions aux installations d'extinction d'assureurs privés	5 999	6 142	143
Autres produits Prévention et Intervention	877	982	105
Total des produits Prévention et Intervention	40 535	41 188	653
Charges			
Frais de personnel	-4 488	-4 352	136
Indemnisation du personnel de milice	-1 077	-1 580	-503
Actions Prévention et Intervention	-1 823	-3 095	-1 271
Cours/formations	-2 044	-2 300	-256
Indemnisations	-1 286	-1 082	204
Frais d'administration	-6 766	-7 099	-333
Autres charges	-1 473	-1 568	-95
Constitution/dissolution de provision	-1 000	1 000	2 000
Total des autres charges	-19 957	-20 076	-119
Contributions sapeurs-pompiers	-10 592	-11 048	-456
Contributions approvisionnement en eau d'extinction	-3 024	-2 801	223
Contributions mesures de protection incendie	-1 627	-1 608	19
Contributions à la FPD ²	-5 000	-5 000	0
Total des contributions Prévention et Intervention	-20 244	-20 457	-213
Total des investissements Prévention et Intervention	-40 201	-40 533	-332
Résultat Prévention et Intervention	335	655	320

² Fondation pour la prévention et les dommages immobiliers non assurés

Annexe aux comptes annuels consolidés

Informations en annexe conformément à l'art. 959c, al. 2, CO ou art. 961a CO

L'Assurance immobilière Berne (AIB) est une institution autonome de droit public avec personnalité juridique propre et siège à Ittigen.

en CHF 1000	2020	2021
Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	246,2	239,6
Dettes à l'égard d'institutions de prévoyance	307	321
Dettes à long terme liées à des instruments de taux	1 000	26 000
Honoraires pour prestations d'audit	113	118
Montant résiduel des engagements de leasing	485	1 689
Les engagements au 31 décembre sont les suivants :		
2022	465	726
2023/2024	20	963

Actifs mis en gage pour couvrir les propres engagements

Le montant des actifs mis en gage pour couvrir les propres engagements est de 80 millions de francs (année précédente: 0 million de francs). Il s'agit en l'espèce de la couverture des dettes financières à long terme.



Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés au Conseil-exécutif du canton de Berne Assurance immobilière Berne (AIB), Ittigen

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés aux pages 51 à 60 de l'Assurance immobilière Berne (AIB), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à l'art. 56 de la loi sur l'assurance immobilière (LAI) et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.



Rapport sur d'autres dispositions

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 50, al. 2 LAIm et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Oliver Windhör
Expert-reviseur agréé
Réviseur responsable

Lukas Kündig
Expert-reviseur agréé

Zurich, le 23 février 2022

